

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

26 décembre 2022 - 1 €

N° 11

Les objectifs de Zelensky

Le 21 décembre, le président ukrainien Volodymyr Zelensky, dans un discours en anglais d'une demi-heure devant le Congrès américain, s'est montré très sûr de sa « victoire absolue » contre les forces russes. Il a justifié l'aide économique et militaire de Washington en tant qu'« investissement dans la sécurité mondiale ». Toutefois se pose la question de l'avenir : accroissement de l'engagement des États-Unis ou recherche d'une entente avec la Russie ?

Tout en étant très conscients de ce qu'ils doivent à l'Amérique de Joe Biden, les dirigeants ukrainiens semblent surtout donner l'impression de vouloir toujours pousser plus loin leur avantage et, donc, de demander encore plus d'aide pour repousser Vladimir Poutine. D'ailleurs, avant même l'arrivée du président Zelensky, le secrétaire d'État Antony Blinken annonçait une nouvelle tranche d'aide militaire de presque 2 milliards de dollars, avec notamment la livraison d'un nouveau type d'arme : une batterie de missile Patriot, aux capacités bien supérieures à tout ce qui a précédé. En retour, le ministre russe de la Défense a estimé « nécessaire » de porter les effectifs de son armée à un million et demi de soldats et d'engager un nouveau type de missiles hypersoniques.

Toutefois, les responsables démocrates américains re-

fusent toujours de livrer des chars de combat avancé, comme le M1 Abrams, ainsi que des missiles de longue portée qui permettraient aux forces ukrainiennes de frapper à l'intérieur du territoire russe. Le président Biden a excipé du fait que ces armements pourraient briser l'unité de l'Otan. Du coup, ces réticences rejoignent celles d'autres pays occidentaux, également peu désireux de fournir des

armes plus sophistiquées à l'Ukraine.

Il n'a d'ailleurs pas été question que des sujets militaires lors des entretiens entre les deux chefs d'État. En effet, selon le Washington Post et le Wall Street Journal, Joe Biden a sondé son homologue ukrainien sur sa vision d'une paix avec Moscou. D'après le premier quotidien, les interlocuteurs de Volodymyr Zelensky auraient précisé que, pour



Sommaire : Page 1 : Les objectifs de Zelensky. P. 2 : Missiles cabalistiques. P. 3 : Une mort ordinaire. P. 4 La galette des rois. – Quartier libre aux assassins P. 5 : Lectures. P. 6 : Les grèves de la Sncf. – Grèves, sauce anglaise. P. 7 : Lettre à ceux qui aiment les rats et détestent les chats. p. 8 : Progrès. – Vive le vent !

■ **Ukraine** : Le président Zelensky s'est rendu le 20 décembre à Bakhmout, le point le plus chaud du front au Donbass. La veille le président Poutine avait rendu visite à son homologue Loukachenko en Bélarus. Et le mercredi 21 décembre Volodymyr Zelensky était, pour son premier voyage international depuis le déclenchement de la guerre, reçu à la Maison blanche par le président Biden.

■ **Ukraine** : Les Russes ont bombardé un marché à Kherซอน le 24 décembre, faisant une dizaine de morts civils et de nombreux blessés.

■ **Russie** : Une base aérienne de Saratov, ville située sur la Volga à 726 km au sud-est de Moscou, a été touchée par un drone ukrainien le 26 décembre. Les Russes ont reconnu un bilan de trois morts.

■ **États-Unis** : Une commission parlementaire (sept démocrates et deux républicains) chargée d'enquêter sur l'assaut du Capitole a recommandé, le 19 décembre, que des poursuites pénales soient lancées contre l'ancien président Donald Trump. Une autre commission de la Chambre des représentants a réclamé (par 24 voix contre 16 et avant que la majorité ne passe aux républicains au début de l'année), la publication des feuilles d'impôt du milliardaire entre 2015 et 2020.

■ **États-Unis** : Depuis le 21 décembre, les tempêtes d'hiver Elliott et un froid très inhabituel (jusqu'à -55 °C dans la région des Grands Lacs) ont fait plusieurs dizaines de morts, certains coincés dans leur voiture. 13 000 vols aériens et de nombreux départs de trains ont été annulés.

■ **États-Unis** : La publication, le 14 décembre, d'un nouveau lot d'archives du FBI concernant l'assassinat du président John F. Kennedy en 1963, renforce, selon le journaliste Vincent Hervouët (dans sa chronique sur Europe 1, le 15 décembre), l'hypothèse que le commanditaire du complot n'était autre que le vice-président et successeur de Kennedy, Lyndon B. John-

le moment, « *il s'agissait d'une discussion théorique [...] puisque rien n'indique que la Russie soit intéressée par un dialogue* ». Cela montre que Washington n'a pas abandonné l'idée d'une solution diplomatique.

D'ailleurs, au sein même de l'administration démocrate, tous ne soutiennent pas Volodymyr Zelensky lorsqu'il insiste sur le retrait russe de tout le territoire ukrainien, y compris de la Crimée annexée dès 2014. Cette position rejoint celle définie par le président Emmanuel Macron, pour lequel « une paix durable implique que toutes les parties, donc la Russie, puissent s'asseoir autour de la table ». Mais cela pourrait-il se réaliser si était a priori imposée à Moscou la perte de la Crimée ?

Jean Étèveaux

Missiles cabalistiques

Cette année, la fête juive des lumières, Hanoucca, coïncide avec la fête de Noël chez les chrétiens occidentaux. En Ukraine, – le pays comptait de 100 à 300 000 juifs dont 30 à 50 000 dans la capitale avant l'invasion russe de janvier dernier – on érige des menoras (chandeliers à 9 branches), des hanoukkiots, aux carrefours des routes et sur les places publiques. Ce qui avait le don d'exaspérer quelques « ultranationalistes » antisémites dans un passé récent.

Cette année, sur la fameuse place Maïdan de Kiev, on a dressé le plus grand chandelier d'Hanoucca d'Europe. Une manière de conjurer le *black-out* imposé par les tirs russes sur les installations électriques du pays. Et aussi de ridi-

culiser encore un peu plus la prétention de Vladimir Poutine à « dénazifier » le régime ukrainien.

Et, le 21 décembre, recevant à la Maison Blanche le président Volodymyr Zelenski, dont le père était juif, le président Joe Biden a mentionné « la quatrième nuit de Hanoucca »... rattachant ainsi le combat des Ukrainiens d'aujourd'hui contre les Russes, à celui des Macchabées, cette dynastie juive qui s'éleva contre l'empire grec des Séleucides, deux siècles avant J.-C., avant de devoir, beaucoup plus tard, collaborer avec l'occupant romain, comme on sait, notamment par la lecture de la Bible ou de l'historien juif Flavius Josèphe.

Ce n'est donc pas une référence si enthousiasmante, historiquement parlant, sauf que reste le symbole, amplement décliné dans toutes les religions, de la lumière qui toujours triomphe des ténèbres, comme la vérité triomphe du mensonge... Une affaire de foi, sans laquelle l'homme perd toute dignité, et qui fait des combats actuels une guerre de religions de mille ans, ainsi que l'affirme Jean-François Colosimo dans son récent livre *La Crucifixion de l'Ukraine* (Albin-Michel).

La blague juive à la mode à Kiev ces jours derniers, c'est : « *Face aux missiles balistiques de Poutine, nous opposons nos missiles cabalistiques* ». Avec quelques missiles Patriot en plus – c'est ce que le président Zelenski est allé chercher à Washington –, ne doutons pas qu'ils feront leur effet sur les projets aussi hasardeux que dévastateurs du dictateur du Kremlin.

Frédéric Aimard

son, plutôt que les Cubains ou les Soviétiques, vers lesquels se sont orientés la plupart des enquêteurs quand ils ne défendaient pas la thèse totalement improbable d'un tueur isolé.

Le « complotisme » a donc de beaux jours devant lui, d'autant plus que manifestement, en cette affaire au moins, les complotistes semblent avoir raison de l'être.

■ **Réseaux sociaux** : Le nouveau propriétaire de Twitter (racheté le 28 octobre pour 44 milliards de dollars), Elon Musk, après une série d'initiatives controversées, dont le licenciement de la moitié du personnel, a fait un sondage sur son réseau demandant s'il devait quitter la direction effective de l'entreprise. 57 % des twittos ayant voté (17 millions de comptes) ont répondu par l'affirmative. Reste à trouver un successeur...

■ **Espace** : Le lanceur européen Vega-C a été perdu le 20 décembre lors de son décollage à Kourou en Guyane. Il avait deux satellites Airbus à bord et c'est un énorme échec commercial pour l'Agence spatiale européenne (22 États membres) dans un contexte de concurrence exacerbée, notamment avec la société américaine d'Elon Musk, SpaceX.

■ **Allemagne** : Une ancienne secrétaire du camp de concentration de Stutthof (actuelle Pologne), âgée de 97 ans, a été condamnée le 20 décembre par la Cour d'Itzehoe à deux ans de prison avec sursis.

■ **Irak** : Emmanuel Macron s'est rendu, le 20 décembre en Jordanie, pour la conférence Bagdad II, censée faire le point sur la stabilisation de cet État divisé et sous influence iranienne.

■ **Liban** : Sur le marché parallèle à la fin de l'année, le cours de la livre libanaise est tombé à 46 000 livres pour 1 dollar.

■ **Turquie** : Poursuivis pour « tentative de coup d'État », 103 amiraux turcs à la retraite ont été relaxés par un tribunal d'Ankara le 20 décembre. Le Parquet a fait appel. Les

amiraux avaient publiquement contesté dans une lettre ouverte le projet de Recep Tayyip Erdogan de faire creuser un canal parallèle aux détroits du Bosphore.

■ **Arménie** : L'enclave du Nagorno-Karabakh subit, depuis 15 jours, un blocus de son unique route la reliant à l'Arménie. L'Azerbaïdjan fait pression pour obtenir un corridor vers le Nakhitchevan qui isolerait l'Arménie de l'Iran mais qui a été prévu lors du dernier cessez-le-feu. Des soldats russes tentent de faire baisser la tension. Le 25 décembre, dans une marche entre Stepanakert et le corridor de Lachin, près de la moitié des 120 000 habitants de l'enclave a manifesté sa volonté de survivre aux prétentions azéries sur leur territoire ancestral.

■ **Chine** : Une vague de covid 19 serait en cours, sur laquelle le directeur général (éthiopien) de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, demande des éclaircissements. Les autorités chinoises ont officiellement cessé de donner des comptes rendus quotidiens.

■ **Grande-Bretagne** : Les infirmières et les ambulanciers ont lancé un mouvement de grève inédit depuis les années 1980 pour réclamer des augmentations de salaire. Les ambulanciers sont remplacés par 700 militaires.

■ **Afghanistan** : Le ministre de l'Éducation a annoncé le 21 décembre que les femmes n'avaient plus le droit de suivre des cours à l'université. Des professeurs et des étudiants hommes ont démissionné par solidarité. Ils ont été tabassés par les talibans et n'auront plus droit d'enseigner. Les talibans ont également interdit aux femmes de travailler avec les ONG internationales qui sont encore présentes.

■ **Corées** : Le 26 décembre, la Corée du Nord a fait voler plusieurs drones à la frontière avec sa voisine du sud près de la province de Gyeonggi, provoquant des tirs de semonce d'avions de chasse et d'hélicoptères sud-coréens. ■

Une mort ordinaire

par Adrien Boros

Il n'y a pas que des miracles à Noël... Il y a même des véritables cauchemars. Ce 20 décembre au matin par exemple. Banlieue sud de Paris, extrême nord du département du Val de Marne. Un vieux monsieur de 95 ans décède paisiblement pendant son sommeil. Il est veuf et n'a pas d'enfant. Il n'est pas chez lui car il n'a pas de chez lui. Il est hébergé par une famille qui, comme lui, est originaire de l'Europe de l'est. S'il n'avait pas de chez lui, le vieux monsieur n'est pourtant pas un SDF, bien au contraire. Diplômé de l'École polytechnique de son pays d'origine, ingénieur structures réputé, il avait à Paris, dans les années soixante-dix, un bureau d'études fort de quelque 30 ingénieurs et techniciens et jusqu'à l'année dernière il décrochait encore des études pour des entreprises qui appréciaient son savoir-faire et son expérience. Sportif accompli, du temps où ses affaires tournaient bien il passait chaque année 2 semaines au ski et 1 semaine à nager en bord de mer. Mais il a mal géré ses affaires, contraint de tout vendre, s'est retrouvé à devoir accepter un hébergement de fortune car étant en relative bonne santé, il ne relevait pas d'une de ses « maisons de retraite-mouroirs » pour vieux sans famille...

Aucun lien de parenté donc avec la famille qui l'hébergeait. Pouvaient peut-être juste les rapprocher la langue maternelle et la religion chrétienne orthodoxe. Le 20 décembre donc et de façon inhabituelle le vieux monsieur ne se lève pas le matin pour venir prendre son petit-déjeuner. On vient le voir. On constate son décès, on appelle le Samu. Qui appelle les pompiers. Qui appellent la Police. Procédure. Protocole. La Police prend des photos, interroge la famille. On rappelle d'ailleurs l'hôte « hébergeur » qui était parti de bonne heure à son travail. La Police fait même passer la lampe pour détecter les traces de sang effacées suite à un supposé meurtre. La famille qui héberge est effarée, ils expédient d'urgence leur petit garçon chez des voisins car, même sans violence, la présence de la Police peut effrayer...

Il est 9 heures du matin. Jusque-là ce fut le traumatisme du décès d'un monsieur qui était devenu un ami de la famille. Mais là commence le cauchemar... Les 2 policiers présents se font à l'idée que, aussi curieux

que cela puisse paraître de nos jours, une famille X héberge un monsieur Y, sans lien de parenté et sans aucun intérêt financier, sans espoir d'hériter, ou accaparer des biens après décès. La Police donc essaie de trouver un médecin pour constater le décès et signer le certificat permettant la levée du corps. À 11 heures, 13 heures, 15 heures, 17 heures les « équipages » de la Police Nationale se relaient selon le protocole : ne pas quitter le lieu du décès avant la confirmation qu'il s'agissait bien d'un décès sans violence. Au fur et à mesure que les équipages se relaient la famille sur place propose café et sandwich... Mais aucun médecin n'est joignable, aucun médecin n'est prévu en astreinte pour ce type de décès pourtant si banal. Il fait froid dehors et justement chaud à l'intérieur des maisons. Dans la chambre du défunt on ouvre les fenêtres. C'est un petit pavillon. Les voisins, mine de rien, commencent à se poser des questions au sujet de cette famille si tranquille et pourtant surveillée depuis la matinée par un car de police... Le Protocole encore : en absence d'un certificat de décès, pas de levée du corps, ou... si, mais directement vers l'Institut médico-légal pour autopsie (et ce parce qu'aucun médecin ne peut être réquisitionné pour signer un certificat qui prendrait 10 minutes !).

Il est 19 heures. Même pour un transport à l'IML il faut suivre la procédure... Encore quelques heures d'attente. 5 équipes de 2 policiers se sont relayées pendant 12 heures !... C'est à 21 heures que finalement la levée du corps semble s'organiser sauf... qu'il manque la signature de l'OPJ (Officier de Police Judiciaire). La Police Nationale tente de joindre l'OPJ.

À 22 heures l'OPJ vient signer le document permettant enfin de libérer la famille. Cette journée se passe de tout commentaire et on aurait du mal à croire à cette histoire... si elle n'était pas hélas arrivée il y a 5 jours, en proche banlieue parisienne...

Avant, on se réveillait à la vie à la maison et c'est aussi à la maison qu'on la quittait. Il y a de moins en moins de naissances à la maison et, visiblement, il paraît qu'il faut éviter de trépasser chez soi. Arrangeons-nous de partir depuis un lit d'hôpital si on veut moins traumatiser la famille !... triste progrès, triste Noël... ■

■ **Politique** : Le président de la Région Grand-Est, le Républicain Jean Rottner, 55 ans, a annoncé le 20 décembre son retrait de la vie politique. Il avait soutenu la candidature de Valérie Pécresse à la dernière présidentielle, alors que ses amis politiques le soupçonnaient de proximité avec Emmanuel Macron et, en tout cas, d'hostilité à Éric Ciotti.

■ **Justice** : La Cour européenne des droits de l'homme a débouté, le 20 décembre, Éric Zemmour qui contestait sa condamnation par la justice française à une amende de 3 000 euros pour avoir déclaré, en décembre 2016 sur France 5, que l'immigration prenait la forme d'une invasion étrangère. Selon la haute juridiction, ces propos « *comportaient, compte tenu du contexte d'attentats terroristes dans lequel ils s'inscrivaient, une intention discriminatoire de nature à appeler les auditeurs au rejet et à l'exclusion de la communauté musulmane* ».

■ **Justice** : Emprisonné depuis 2003 au Népal, après une série d'escroqueries et de très nombreux meurtres en Asie, le Français Charles Gurmukh Sobhraj, 78 ans, a été libéré, pour raisons de santé, et devrait rentrer en France la semaine dernière pour subir une opération du cœur. Son histoire a fait l'objet de la série télévisée « Le Serpent ».

■ **Faits divers** : Un homme de 69 ans, connu pour avoir attaqué au sabre des Somaliens d'un camp de migrants dans 8^e arrondissement de Paris le 12 décembre 2021, et qui avait été libéré le 12 décembre 2022 « *sous contrôle judiciaire* », a tué, avec une arme à feu, trois personnes (dont le chanteur Mir Perwer), et blessé trois autres, le 23 décembre, devant un centre culturel kurde rue d'Enghien dans le X^e arrondissement. Il a été arrêté par des Kurdes et remis à la police et le ministre de l'Intérieur venu exprimer sa compassion sur place a été reçu à coups de pierre par des centaines de Kurdes révoltés. Le lendemain des manifestations kurdes à Paris et Marseille ont dégénéré, avec 37 policiers blessés et des voitures brûlées.

La galette des rois

Ce sont plusieurs millions de « *galettes des rois* » qui sont ingurgitées en France dans les premiers jours de janvier, en une dizaine de jours. Avec toutes les garnitures possibles et imaginables. Une tradition bien française, au moment de l'Épiphanie, même si les origines de cette tradition se trouvent chez les Romains.

Le rituel du gâteau, de la fève et du tirage de chaque part, plus celle que l'on connaît sous l'appellation « *part du pauvre, du Bon Fieu ou de la Vierge* » remonte en effet aux fêtes Saturnales où les Romains désignaient un esclave comme le « *roi du jour* ». Le plus jeune de l'assemblée se logeait déjà sous la table pour indiquer à qui était attribué chaque morceau de la galette. À la Révolution française, la coutume a été conservée. Mais si le gâteau devient galette des « *sans-culottes* », le jour des rois a été remplacé par le jour de l'égalité. Les injonctions de la Convention pour supprimer cette tradition ne trouvèrent en effet aucun écho dans la population.

Quant à la fève, elle n'est apparue qu'au XVIII^e siècle, d'abord en forme « *d'enfant Jésus* » en porcelaine, puis (sous la Révolution) de bonnet phrygien, et généralement de nos jours en plastique ou parfois porcelaine. Ce qui a donné naissance à des collections que l'on connaît sous le nom de *fabophilie*.

Avec les émigrants français aux États-Unis, la coutume a franchi les mers et l'on retrouve à la Nouvelle Orléans une tradition similaire aux environs de Mardi

Gras. En Espagne, en Belgique, au Mexique, cette galette se retrouve sous divers noms. Mais beaucoup de pays anglo-saxons ont supprimé cette coutume. Et c'est seulement en France que la *frangipane* – aux amandes – la garniture par excellence, est la plus répandue et généralisée depuis le XIX^e siècle.

L'Église a longtemps lutté contre cette habitude païenne, même si les symboles représentés par les fèves étaient d'inspiration chrétienne.

Au bureau, en famille, entre amis, ce sont aujourd'hui de multiples prétextes pour partager un moment convivial, avant qu'au début février, on s'attaque aux crêpes de la Chandeleur.

Philippe Buron Pilâtre

Quartier libre aux assassins

Quand on n'a jamais vécu autrement qu'en escroquant et en assassinant son prochain, que l'on a passé des dizaines d'années en prison, est-on encore récupérable pour la société ? Les Népalais ont trouvé la solution, en réexpédiant vers la France le tueur en série Charles Sobhraj, 78 ans, qui bénéficie chez eux d'une remise de peine pour raisons médicales, et semble protégé par la prescription partout ailleurs dans le monde où il a commis ses dizaines (centaines ?) de forfaits... Une aventure fascinante qui a donné lieu à un feuilleton télévisé, « Le Serpent », sur lequel il a touché des droits d'auteur. Il a débarqué en France, le 24 décembre, par un vol régulier de la Qatar Airways, fameux cadeau de

Noël pour les autorités de notre pays.

Cet événement arrive le lendemain d'un fait divers qui montre l'inadéquation de notre système de protection des citoyens ordinaires face aux pires aspects de la nature humaine. Un homme de 69 ans, connu pour avoir attaqué au sabre des Somaliens dans un camp de migrants dans le parc de Bercy (XII^e arrondissement de Paris) le 8 décembre 2021, a été libéré le 12 décembre 2022 « *sous contrôle judiciaire* ». La justice a en effet été incapable de traiter son cas en toute une année et, au bout d'un an de « *prison préventive* », la loi interdit de garder le « *préssumé* » coupable en prison.

Aussitôt sorti, il s'est muni d'une de ses armes à feu (car il s'agit d'un « *tireur sportif* ») et est allé faire un carton, le 23 décembre, rue d'Enghien dans le X^e arrondissement, en plein quartier kurde. Trois morts, peut-être quatre et plusieurs blessés. Le chanteur Mir Perwer, condamné à 30 ans de prison par la justice turque, figure parmi les victimes, ainsi qu'Emine Kara, apparemment une personnalité importante du Mouvement des femmes kurdes...

Notre ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, venu exprimer sa compassion sur place, a été reçu à coups de pierres par des centaines de Kurdes. Le lendemain, ceux-ci étaient des milliers à Paris et Marseille dans des manifestations qui ont dégénéré. Des dizaines de membres des forces de l'ordre ont été blessés. Plusieurs véhicules (dont deux de police) et du mobilier urbain ont été incendiés. Ces réfugiés (au nombre de quelque 150 000 dans notre pays) n'ont sans

(suite en page 6)

Suggestions cadeaux de fin d'année

par Catherine PAUCHET

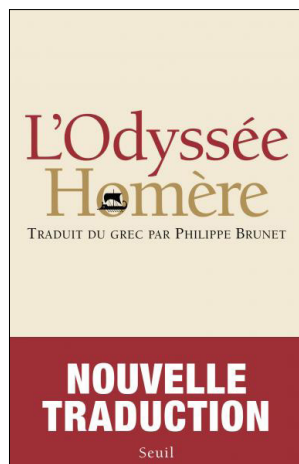


BANDE DESSINÉE

La chatte et le taureau

Les hommes ont abandonné un château et les animaux en ont fait leur royaume. Rapidement le Président Sylvio, un taureau, est devenu un dictateur sans pitié, maintenu en fonction par une milice canine aux dents longues. Moutons, poules... tous triment jusqu'à l'épuisement pour remplir le grenier du maître. Dans le tome III de cette saga, Miss B., la chatte, aidée d'Alézar, le rat, et de César, le lapin coquin, organisent une résistance non violente avec la marguerite pour symbole. Les fleurs triompheront-elles de la tyrannie? Une BD pleine de rebondissements et finement illustrée.

« Le château des animaux. Tome III. La Nuit des justes », Delep et Dorison, Casterman, 64 p., 15,95 €.



ÉPOPÉE

Le voyage d'Ulysse

Texte fondateur de la littérature, L'Odyssée est rééditée avec une nouvelle traduction. Professeur de grec ancien à l'université de Rouen et helléniste, Philippe Brunet rend au texte d'Homère sa poésie et son lyrisme. La guerre de Troie est finie. Ulysse, roi d'Ithaque, retourne sur son île retrouver Pénélope, son épouse, et Télémaque, son fils. Un voyage de dix ans qui s'accompagne de rencontres envoutantes ou terrifiantes: la nymphe Calypso, les cyclopes, la magicienne Circé... Un livre intemporel qui ravira toutes les générations de lecteurs.

« L'Odyssée », Homère, Philippe Brunet (traduction), Seuil, 602 p., 26 €.



ROMAN HISTORIQUE

La menace

554 avant J.C. L'empire babylonien est sur le déclin. Porté au pouvoir par le clergé du dieu-lune Sin, le roi Nabonide se donne pour mission de restaurer la splendeur d'antan, celle des jardins suspendus et des palais somptueux, qui faisait la renommée de Babylone et assurait sa puissance de la Méditerranée jusqu'au golfe Persique.

Dans l'ombre, des forces maléfiques s'emploient à saper son autorité: son fils Bel-sar-usur qui désire lui succéder ainsi que les prêtres du dieu Marduk. Les incidents se multiplient et une sentence de mort apparaît semant le trouble dans les esprits: « Je donnerai tes restes au chacal ».

« Babylone. Le Temps de la vengeance », Catherine David & Françoise Bourdon, XO éditions, 336 p., 20,90 €.



REVUE

L'âme slave

Portée à son apogée par des auteurs tels que Dostoïevski, Tolstoï, Pouchkine ou Gogol, la littérature russe a été brisée par la censure soviétique avant de renaître dans la clandestinité. Lire rend hommage aux belles-lettres russes. Autres sujets abordés: les 100 livres qui ont marqué l'année 2022, le grand entretien avec Jean-Marc Rochette, l'univers d'Emma Becker, le portrait de Claire Marin, des extraits des livres à paraître en janvier 2023...

« Les 100 livres de l'année », Lire magazine littéraire, décembre 2022/ janvier 2023, 8,90 €. En kiosque.

Si vous souhaitez que *La Nation Française* puisse poursuivre sa route dans de bonnes conditions, il faudrait lui trouver encore une bonne centaine d'abonnés. Abonnement un an, 47 numéros = 20 euros à l'ordre de Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson.

Abonnement
normal
un an numérique
= 20 euros.



Scannez pour payer

(suite de la page 4)

■ **Grèves** : Des grèves ont touché les lignes de chemin de fer pour les fêtes de fin d'année. Environ 15 % des billets ont été annulés, ce qui a perturbé les projets d'au moins 200 000 voyageurs. La SnCF s'est engagée à rembourser (sous forme de bons d'achat) le double du prix des billets annulés. On s'attend à une multiplication des grèves sectorielles à la rentrée.

■ **Médecine** : Un collectif *Médecins pour demain*, réunissant 15 000 membres sur sa page Facebook, a appelé à un mouvement « de grève dure » des médecins libéraux dès le 26 décembre et pour une semaine renouvelable avec une manifestation à Paris le 5 janvier.

■ **Transports maritimes** : La cession de ses activités de logistique en Afrique par le groupe Bolloré au groupe italo-suisse MSC, pour 5 milliards d'euros, a été définitivement actée le 21 décembre.

■ **Vélo** : On a appris le 21 décembre que, pour la première fois depuis sa création en 1903, le Tour de France 2024 partira d'Italie, depuis Florence (en 2023 le départ se fera à Bilbao en Espagne).

■ **Industrie militaire** : Le 22 décembre, la Colombie est entrée en négociation exclusive avec Dassault pour acheter 16 Rafales. Par ailleurs, la Marine indienne préférerait que son gouvernement lui achète des Rafale plutôt que des F-18.

■ **Météo** : Les températures en France pour les fêtes de Noël n'ont jamais été aussi hautes depuis 1947, en moyenne à 12 °C pour les températures minimales relevées le matin.

■ **Cadeaux** : La plateforme de vente par Internet Rakuten annonçait 650 000 ventes de cadeaux de Noël le 25 décembre à 15 heures pour la France. Le site e-bay tablait sur plus de 3 millions de ventes d'ici le 1er janvier. Un phénomène de société, évalué à 336 millions d'euros selon l'institut Kantar, et qui prend plus d'ampleur chaque année.

doute pas encore assimilé les normes « humanistes » d'une société démocratique comme la nôtre. Leurs associations sont persuadées que le massacre est l'œuvre d'une manipulation des services secrets turcs. Quant à la gauche municipale, elle tente de récupérer l'affaire en dénonçant la responsabilité de « l'extrême droite » car la motivation du tueur est évidemment raciste. Vaste débat.

Pour ce genre de fou furieux, quand la justice se montrait impuissante, l'Ancien Régime avait la lettre de cachet. On embastillait les asociaux dont on ne savait plus quoi faire, le plus souvent à la demande des familles soucieuses de leur respectabilité... Il y eut certes bien des abus, car les normes sociales étaient beaucoup plus intransigeantes qu'aujourd'hui. Plus tard, le développement de la psychiatrie permit d'enfermer des gens d'autant plus dangereux qu'on ne possédait alors aucun traitement chimique pour les calmer un peu. Mais cet enfermement parut bientôt excessif, soit qu'il constituât parfois un moyen un peu trop facile pour certains de se débarrasser d'un proche encombrant, soit qu'à l'inverse cela permit à des criminels d'échapper au sort prévu pour eux (la peine de mort, le bagne...) en se faisant passer pour fous.

À force de vouloir humaniser le système, notre société est désarmée. On se souvient de l'échec cuisant que constitua la tentative très généreuse de réintégrer dans la société le tueur d'enfant Patrick Henry, après 40 ans de prison. Il y a des cas où le psychisme est trop fortement atteint et où toute la meilleure volonté du monde

et toutes les lois paraissent inutiles. Mais le retour de bâton politique n'est sans doute plus très loin.

Les grèves de la SnCF

Le niveau de rémunération des patrons des entreprises du Cac 40, comme Total ou Air-France ayant atteint un niveau absurde, voire obscène, on ne voit pas très bien comment ceux-ci pourraient négocier, voire envisager, les salaires de leurs subordonnés dans des conditions rationnelles.

Dès lors, demeurent seuls le chantage et la prise d'otages quand un groupe professionnel se trouve en mesure d'exercer son pouvoir de nuisance. On se souvient des aiguilleurs du ciel ou des pilotes d'avion qui ont obtenu des avantages hallucinants lors de grèves plus ou moins sauvages alors que le transport aérien était en plein boum. C'est ce que nous venons de constater encore une fois avec un collectif de « chefs de bord » (contrôleurs) à la SnCF en ces débuts de vacances de Noël. Le Premier ministre a beau saluer « l'esprit de responsabilité » qui a prévalu, au bout de quelques jours de grande pagaille, puisque la direction a fini par accepter toutes les revendications, et puisque tous les syndicats ont signé le protocole d'accord. Ce faisant ils ont donné un semblant de normalité à un mouvement qui les dépassait totalement. Les préavis de grèves ont été levés pour le premier de l'an, mais les déplacements pour Noël ont été perturbés, et ceux de la fin de l'année ne sont pas forcément rétablis dans des conditions normales, ne se-

rait-ce que pour les prix...

Dans cet épisode social, la SnCF qui, d'un côté voit son monopole renforcé par l'interdiction des avions moyen courrier pour des raisons écologiques, mais qui, de l'autre, est sur le point de devoir, en principe, affronter la concurrence d'autres compagnies européennes sur son propre terrain, s'est tiré une balle dans le pied. Du moins en ce qui concerne son image auprès des « usagers » (clients). Un désastre d'autant plus inadmissible que le coût total du groupe SNCF pour les contribuables s'est élevé à 18,5 milliards d'euros en 2021 (contre 13,7 en 2016) pour un chiffre d'affaires global de 35 milliards dont seulement 23 milliards pour l'activité en France. On n'oubliera pas que le coût du régime spécial de sécurité sociale des cheminots représente actuellement 5,2 milliards d'euros (dont 3,3 milliards de subventions d'équilibre)... Si le TGV est à peu près rentable, quoi qu'on ait pu en dire, toutes les autres déclinaisons du train sont subventionnées à près de 75 %. Est-ce que cela est tenable ?

F.A.

Grèves, sauce anglaise

À la SNCF, la grève de Noël a empêché ou gravement perturbé les déplacements de 200 000 voyageurs, à la suite du mouvement lancé hors des syndicats par le collectif national des Agents du service commercial trains.

Certains commentateurs ont alors évoqué un chaos. La colère ou le désarroi de ceux qui n'ont pu se déplacer

les 24 et 25 décembre sont tout à fait compréhensibles mais la surenchère verbale doit être évitée. Quels mots emploierons-nous dans quelques semaines ou quelques mois si la France se trouve dans la situation de la Grande-Bretagne ?

Les chaînes d'information en continu sont très discrètes sur la vie quotidienne de nos voisins britanniques. Et pourtant, dans le transport ferroviaire, les 40 000 salariés de l'entreprise publique Network Rail se sont mis en grève pendant les fêtes de Noël ; ils seront rejoints en janvier par le personnel de quatorze compagnies privées. Dans les aéroports, la grève des agents chargés du contrôle des passeports a entraîné la suppression de nombreux vols. Des postiers et des ambulanciers sont en grève et, surtout, le syndicat des infirmières, qui s'appelle aimablement le Royal College of Nurses, a lancé une grève très suivie qui affecte gravement le Service national de santé.

La cause de ce chaos économique et social ? L'inflation, qui flambe aux Royaume-Uni comme sur le continent. La hausse des prix incite les travailleurs du secteur public à demander de fortes hausses de salaires, auxquelles le gouvernement conservateur refuse de consentir. Les travailleurs du privé qui rejoignent le mouvement risquent de se heurter aux mêmes refus...

La crise sociale britannique est à suivre avec attention car les mêmes causes inflationnistes peuvent produire, en France, en Allemagne, en Italie, une même explosion revendicatrice. Il est vrai que, dans notre pays, beaucoup espèrent ou redoutent un mouvement spontané de révolte en jan-

(suite en page 8)

...ceux qui aiment les rats et détestent les chats

Ils n'aiment pas les sapins de Noël, préfèrent ne pas saler les routes, comme à Lyon récemment où de nombreux embouteillages et carambolages furent à déplorer, ne veulent plus du Tour de France, préconisent le retour des couches lavables, s'opposent aux énergies fossiles et nucléaires quitte à détruire notre économie, prônent le véganisme, le wokisme et l'écoféminisme, quitte à déconstruire notre *modus vivendi*. Et puis voilà que, ne sachant probablement plus sur qui jeter leur dévolu, ils ont décrété que nos chats allaient devenir *persona non grata*.

Souvenons-nous à ce propos de l'amendement déposé en 2020 par le député franco-cubain écologiste François-Michel Lambert, passé depuis sous pavillon macroniste. Celui qui s'était illustré pour avoir brandi un joint à l'Assemblée nationale en faveur de la légalisation du cannabis et à qui nous

devons la suppression de la vaisselle jetable avait donc déclaré : « *Le chat est un animal prédateur qui participe largement à la diminution significative de certaines espèces animales, parfois protégées, sur le territoire français* », avant de proposer de « *faire figurer le félin parmi les espèces d'animaux susceptibles d'être classées nuisibles [...] et ordonner, le cas échéant, des battues administratives* ».

Fort heureusement, l'amendement fut classé irrecevable. Il n'empêche qu'une certaine tendance à vouloir éradiquer le matou fait son chemin. Un récent article publié dans *Le Point* intitulé « *Comment rendre son chat plus écolo* » revient sur une étude publiée voici quelques années par la revue *New scientist*. Laquelle nous apprenait que l'empreinte carbone de l'animal préféré des Français serait comparable à celle d'une Volkswagen Golf. Lambert en avait à l'époque rajouté une couche en déclarant qu'il fallait 7 000 à 8 000 vaches pour nourrir 500 000 chats. Et ainsi de suite avec, entre autres « *fléaux pour l'humanité* » les 615 000 tonnes de litières rejetant 500 000 tonnes de CO₂ chaque année.

Et pourtant, lorsque je me rends dans mon garage en rase campagne où j'étais, jusqu'ici, obligé d'utiliser des appâts empoisonnés pour

neutraliser l'invasion des rongeurs, je constate depuis l'arrivée de mes chats la dispersion totale de rats, de souris, de musaraignes et autres bestioles à l'origine des infestations saisonnières.

Rappelons qu'outre-Manche, l'élimination des chats avait entraîné le retour de la peste dans les années 1500. En l'an 300, le pape avait interdit la présence des chats, jetés ensuite sur un bûcher à l'occasion des fêtes de la Saint Jean. Et ce, au moins jusqu'en 1600 quand la papauté réautorisait les chrétiens à posséder des chats, puis quand Louis XIV interdit définitivement, en 1648, ces pratiques barbares. Résultat des

courses, le chat reprit le dessus sur les rongeurs qui détruisaient les récoltes et ravageaient les greniers, occasionnant disettes et maladies.

Mais revenons à nos temps modernes où, du côté de Lutèce, 4 millions de rats, des égouts aux mers, s'en donnent à cœur joie. Des rats qu'il faut désormais

appeler *surmulots*, ainsi « *moins connotés négativement* » selon la conseillère municipale coprésidente du parti animaliste Douchka Markovic. Une élue qui propose : « *Nous devons changer de paradigme, nous devons nous interroger sur des nouvelles méthodes efficaces et non létales, nous devons nous interroger sur les surmulots et leur manière de vivre, mieux les connaître afin de trouver des méthodes efficaces et éthiques* ».

Nous savions l'agriculture conventionnelle, le transport, l'électricité, notre alimentation, notre habitat, nos traditions, menacés par les lubies et les lobbys écolos, voilà que nous allons devoir chouchouter les rats et traquer les chats. Ou comment, car elle n'ose plus contester fermement certains idéaux, notre société est en train de perdre dangereusement ses quatre points cardinaux. ■

* Agriculteur et figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est devenu journaliste, rédacteur-en-chef de *L'Agri*, le journal des gens d'ici, édité à Toulouges (Pyrénées orientales) et participant à la revue *Front populaire* (celle de Michel Onfray), et encore écrivain...



par Jean-Paul Pelras *

(suite de la page 7)

vier. Mais, sur le terrain social, les choses se passent rarement comme prévu.

Claudine Uzerche

Progrès

Un sénateur s'est récemment couvert de ridicule par une déclaration en faveur de la réforme des retraites. Il avait en effet affirmé que les progrès techniques justifient que l'on travaille plus longtemps dans des professions comme celle de déménageurs. Il semblait penser que ceux-ci étaient dotés d'« exosquelettes ». Ce genre de machine, qui décuple la force humaine et permet aux paralytiques de marcher, existe dans les dessins animés ou les films d'anticipation et, déjà, sous forme de prototypes assez nombreux, dans des usines japonaises ou chinoises, des hôpitaux américains... Mais pas encore chez les déménageurs. D'où nos rires plus ou moins scandalisés. Les déménageurs bénéficient cependant d'échelles-monte-charge performantes évitant des efforts dans les cages d'escalier... C'est la suffisance ignare du sénateur qui est en cause plus que la réalité de ce qu'il dit...

Parmi les publicités dont la télévision nous inonde en période de fête, on peut voir celle en faveur du Métavers. Il s'agit d'un monde virtuel dont le fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, s'entête à vouloir faire notre avenir, ce qui, pour l'instant, met sa fabuleuse entreprise en péril boursier. On voit à l'écran des personnes manifestement intelligentes et sympathiques (des ingénieurs, des architectes, des décideurs politiques?) jouer avec des cubes translucides

virtuels représentant une ville. Ainsi, grâce au Métavers, nous dit la pub, seront conçus des itinéraires pour rendre plus fluide la circulation dans nos villes. De quoi faire hurler de rire (ou de désespoir) les automobilistes de Paris, Grenoble, Lyon, Nantes ou Bordeaux. Le progrès n'a pas la même signification pour tout le monde. Nos édiles, sous prétexte de progrès, n'ont qu'une idée en tête: rendre la circulation automobile moins fluide. Pour livrer un colis, ou aller chercher une personne impotente, si la distance à vol d'oiseau est d'1 km, il faut souvent désormais en faire 5, et par quels improbables détours! On passera par des « zones 30 », des chicanes, des couloirs aux peintures énigmatiques, censées en favoriser le partage avec les vélos, et un nombre affolant de panneaux de toutes les formes et toutes les couleurs, que personne n'a le temps de lire, surtout si, en plus, la municipalité a décidé de réduire les éclairages publics, le soir, pour raison d'économie.

Il n'y a qu'une seule chose qui n'est pas en progrès, c'est le bon sens. Il se passerait pourtant bien d'inventeurs prophètes.

F.A.

Vive le vent!

Décidément, on ne l'arrête plus. Notre président est devenu un véritable météore. Jamais fatigué, jamais dérangé par le décalage horaire, à l'aise partout et avec tous, il multiplie les poignées de main, les embrassades et les *tweets*. Il habite d'autant plus facilement le monde qu'il s'en estime

avant tout citoyen.

Voilà qui explique son comportement lors la finale de la Coupe du monde de football. Tel un enfant-roi, il s'est déchaîné dans les tribunes, en bras de chemise, en sautant sur son siège et en gesticulant avec de véritables moulinets, tout cela au milieu de dignitaires qatariens et d'officiels de la Fifa beaucoup plus calmes. Ensuite, il a joué les consoleurs auprès de Kylian Mbappé, qui n'en avait manifestement rien à faire. Il s'est finalement fait photographe dans les vestiaires en se comportant en coach de l'équipe. Précisons qu'il n'y a rien d'inconvenant à ce que le chef de l'État aille apporter son soutien à l'équipe de France et que, comme tout citoyen, il a le droit de se montrer un supporter passionné. Le problème vient d'un ensemble de gestes et d'attitudes manifestement surjoués car relevant d'un véritable plan de communication, où l'on n'ose voir une fois de plus l'influence de cabinets de conseils comme le fameux McKinsey.

Ensuite, il y a eu l'épisode du Charles-de-Gaulle où, en pleine mer, le chef des armées a tenu à rappeler son rôle sans doute à l'intention de toutes les puissances présentes dans la région, de la Russie à la Turquie, de la Syrie à l'Iran sans oublier

celles ne demandant qu'à y venir tenir un rôle comme la Chine, qui vient de passer de très nombreux accords avec l'Arabie saoudite. L'étape suivante en Jordanie aura montré que, du côté du Liban et de l'Irak, rien ne lui échappait non plus.

La visite sur le Charles-de-Gaulle, avec un « dîner de Noël » avancé de plusieurs jours, comportait un autre objectif. Au-delà du soutien aux forces françaises déployées en mer et sur terre, il fallait rappeler à l'ensemble des militaires que le gouvernement entend poursuivre l'effort amorcé en 2017 — après la démission imposée au chef d'état-major de l'époque, Pierre de Villiers, qui en avait rappelé l'indispensable nécessité. Il faut en effet savoir que la loi de programmation militaire, qui prévoit une augmentation budgétaire historique, risque de souffrir d'une inflation qui en annihilera les effets. La guerre en Ukraine et la volonté affichée par Paris de se préparer à la guerre de haute intensité vont entraîner de nouveaux coûts, avec davantage de soldats, de véhicules, de matériels et de munitions... Ces annonces s'ajouteront-elles à toutes ces paroles qui, dans bien des domaines, ne lèvent que du vent?

Jean-Gabriel Delacour

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros

Abonnement papier : 1 an = 300 euros.

à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/2803eq3Re7RSc3C000>